



CLERMONT-FERRAND
29 et 30 août 2019

PRATIQUE DE L'INGENIERIE
PATRIMONIALE

SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Programme sur 2 jours¹

 Jeudi 29 août et vendredi 31 août 2019

Problématiques autour de la résidence principale



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE

L'utilisation du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales



Cédric
NOSMAS



Marthe
FAYE-PINEAU

Le traitement patrimonial de la succession



Jean-Pascal
RICHAUD

Les apports de la loi Pacte (si adoption) et point sur l'actualité

Lieu & tarif²



CLERMONT-FERRAND Hôtel Holliday Inn
 Bd F. Mitterrand 63000 Clermont Ferrand

770 € HT + TVA à 20%
 Soit **924 € TTC**

Validation de 14 heures de formation CGP



2H
IOBSP

7H
Immo

5H
DDA

Cette formation fera l'objet d'une demande d'homologation auprès du Conseil National des Barreaux.

¹ Afin de favoriser les échanges entre les participants dans la convivialité, nous vous invitons à un apéritif le jeudi soir.

² Ce prix comprend la participation et la remise d'une documentation pédagogique. Ce prix ne comprend ni les repas ni l'hébergement.



CLERMONT-FERRAND
29 et 30 août 2019

PRATIQUE DE L'INGENIERIE
PATRIMONIALE

PROGRAMME DETAILLE ³

Nous vous proposons deux jours de formation consacrés à la pratique de l'ingénierie patrimoniale.
 Le programme sera bien entendu adapté en fonction de l'actualité

31 Jeudi 29 août et vendredi 31 août 2019

Problématiques autour de la résidence principale

- Comment la détenir ?
 - En direct via une société IR/IS IS,
 - En indivision
 - En démembrement
- Les droits du conjoint survivant sur la RP
- Sort de la RP en cas de divorce
- Résidence principale et plus-values



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE

Location en meublé et transmission à titre gratuit

- Les conséquences de l'indivision
- Les conséquences du démembrement
- Cessation ou continuation d'activité ?
- Application du pacte Dutreil
- Paiement des droits de mutation
- Impact sur le dispositif Censi Bouvard



Jacques
DUHEM



Stéphane
PILLEYRE

L'utilisation du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales

- Contrat de capitalisation et donation
- Contrat de capitalisation et succession
- Contrat de capitalisation et legs
- Contrat de capitalisation et société à l'IR
- Contrat de capitalisation et société à l'IS
- Contrat de capitalisation et emploi de capitaux démembrés



Cédric
NOSMAS



Marthe
FAYE-PINEAU

Le traitement patrimonial de la succession

- La pré-gestion de la succession
- Les relations entre les « héritiers »
- La gestion des différents usufruits successoraux
- L'assurance-vie et les propositions pertinentes
- La renonciation transgénérationnelle,
- Le consentement à exécution d'une donation entre époux plafonnée et non plafonnée,
- Le cantonnement, un outil encore sous-utilisé



Jean-Pascal
RICHAUD

Ces deux jours de formation vous permettront de valider **14 heures** dans le cadre de vos obligations de formation.

FAC JD est un organisme Datadocké, cette formation est éligible au titre des dépenses de formation professionnelle, elle peut faire l'objet de financement par les OPCA.

³ Afin de favoriser les échanges entre les participants dans la convivialité, nous vous invitons à un apéritif le jeudi soir.



**CLERMONT-FERRAND
29 et 30 août 2019**

**PRATIQUE DE L'INGENIERIE
PATRIMONIALE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
 FAC Jacques DUHEM
 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITE

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
770 €	154€	924 €

Règlement

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Virement sur le compte ⁴
---------------------------------	--------------------------------------------------------------

⁴ BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM SUR L'ORDRE DE VIREMENT